

# L'INSTRUCTION EN FAMILLE

COMMENT CHOISIR ?



GUIDE INFOS & CONSEILS

*A*pprendre – *G*randir – *I*nstruire – *E*veiller





# GUIDE DE L'IEF

## Sommaire

*A*pprendre – *G*randir – *I*nstruire – *E*veiller

**Bravo chère famille !**

Merci d'avoir téléchargé ce guide, conçu par l'association 123 Soley,  
**pour les familles souhaitant en savoir plus sur  
l'Instruction En Famille en Guadeloupe.**

[Page 1](#)



Présentation du réseau I.E.F en Guadeloupe

[Page 2 à 3](#)



Présentation de l'association 123 Soley

[Page 4 à 6](#)



L'instruction « Hors des murs »

[Page 7 à 11](#)



Règlementation administrative

[Page 12 à 13](#)



Organisation

[Page 14](#)



Adhérer à 123 Soley

[Page 15](#)



Les partenaires – Devenir partenaire

### **Conseils de lecture numérique du guide :**

Cliquez sur les liens bleus pour accéder directement aux pages ou aux liens web et sur le logo 123 Soley pour revenir à la page sommaire



# Présentation du réseau I.E.F GUADELOUPE

*A*pprendre – *G*randir – *I*nstruire – *E*veiller



## Le réseau I.E.F en Guadeloupe :

Depuis 2015, une toile se tisse afin d'unir et réunir les familles pratiquant l'instruction « hors des murs ».

Le but premier étant la rencontre, aussi bien pour les parents que les enfants, afin de créer du lien, des échanges, parfois sortir de l'isolement et souvent créer de belles amitiés.

Le réseau permet aussi de se nourrir d'idées, d'échanger des ressources, de partager les bons plans sorties et activités, mais aussi d'en créer et d'en proposer.

Connecter les familles pratiquant l'I.E.F mais aussi renseigner, soutenir et informer ceux qui s'y intéressent ou ne connaissent pas.



Instruction En Famille Guadeloupe  
Le réseau



**Groupe privé**

Association 123 Soley – Guadeloupe (FWI)

Site internet : <https://www.123soley-iefguadeloupe.com/>



# Présentation de l'association

*A*pprendre – *G*randir – *I*nstruire – *E*veiller



## Qui sommes nous ?

Nous sommes 3 femmes, multi-casquettes, jonglant entre vie entrepreneuriale et familiale. D'horizons divers mais reliées par l'amitié et toutes animées par le monde de l'instruction en famille, le pratiquant nous même.

C'est ensemble, en 2019 que nous avons lancé l'association 123 Soley, dont le bureau est constitué ainsi :

- Noémie Le Duedal, présidente.
- Delphine Rambert, trésorière
- Chrystel Lucas, secrétaire,



123 Soley est une association de familles pour les familles s'intéressant aux différentes approches d'instructions en dehors de l'éducation nationale et/ou en structure collective.





# Présentation de l'association

*A*pprendre – *G*randir – *I*nstruire – *E*veiller



## Pourquoi 123 Soley ?

Le réseau prenant de plus en plus d'ampleur année après année, des projets et des ateliers se réalisant et les demandes grandissantes, nous avons décidé de porter tout cet investissement dans un cadre qui nous permettra de mener tout ces projets à termes, de façon structurée, légales et sécuritaires.

Une association facile ou l'émulsion et l'émulation permettent de donner de l'envergure à un mouvement.

123 Soley est née d'une ambition de pouvoir porter plus haut et plus loin le monde de l'instruction en famille en Guadeloupe

### Pour contacter l'association ou adhérer :

 asso123soley@gmail.com

 Page Facebook : @123Soley.AGIE

Site internet :

<https://www.123soley-iefguadeloupe.com/>

Au plaisir de vous retrouver !  
L'équipe 123 Soley



# L'instruction hors des murs

Infos & Conseils



## 1 – Ecole à la maison : le CNED réglementé

L'école à la maison suppose un enseignement à distance. Pour rester dans le cadre légal de l'enseignement "scolaire", les familles devront s'inscrire au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) qui est un établissement public administratif du ministère de l'Education nationale.



Lorsqu'une famille choisit le CNED réglementé\*, elle n'est pas soumise au contrôle annuel du rectorat.



## 2 – L'approche formelle et/ou cours à distance

Dans l'instruction en Famille avec une approche formelle, les familles gèrent entièrement le programme éducatif de/des enfant(s) en fonction du niveau scolaire de ceux-ci.

L'emploi du temps est libre et les familles peuvent choisir et obtenir, après étude de leur dossier, le CNED réglementé\* ou des cours différents\* du CNED réglementé.

En I.E.F formelle, les familles sont soumises au contrôle annuel du rectorat.

*\*Retrouvez les liens utiles des différents établissements sur le site 123 Soley*



# L'instruction hors des murs

Infos & Conseils



## 3 – Les pédagogies alternatives

Certaines familles mettent en place une ou mélange plusieurs pédagogies alternatives.

La plus connue d'entre elle est Montessori mais il en existe beaucoup : Steiner, Waldorf, Charlotte Masson ...

Ces approches nécessitent souvent du matériel, homemade ou acheté, ainsi qu'une connaissance de la méthode et de son champ d'application.

Elles peuvent être appliquées de façon formelle, informelle ou même dans une approche de Unschooling avec le matériel en libre disposition.



## 4 – Approche informelle et Unschooling

En Unschooling, les familles choisissent de suivre l'enfant dans ses demandes, ses besoins et son évolution personnelle : l'enfant et son chemin de vie ; le "pourquoi" et ses aspirations.

Dans cet aspect de l'instruction, les familles sont à l'écoute de l'enfant pour qu'il soit dans le "plaisir de faire et d'apprendre".

Le Unschooling prône et tend à soutenir et nourrir le développement spontané de l'enfant et favoriser l'autonomie des apprentissages.

En Unschooling, les familles sont soumises au contrôle annuel du rectorat.



# L'instruction hors des murs

Infos & Conseils

## COMMENT CHOISIR ?

Seul vous pouvez choisir ce qui correspond à votre famille avec vos individualités et spécificités qui la composent.

Laissez vous la possibilité d'explorer, de composer et re-composer.

Les approches peuvent varier, se multiplier, évoluer, changer, d'une année à l'autre ou même au cours d'une même année "scolaire".

Nul besoin de s'inscrire dans une case spécifique et porter une étiquette figée. Sentez-vous libre de composer votre propre mode d'instruction à vos couleurs.



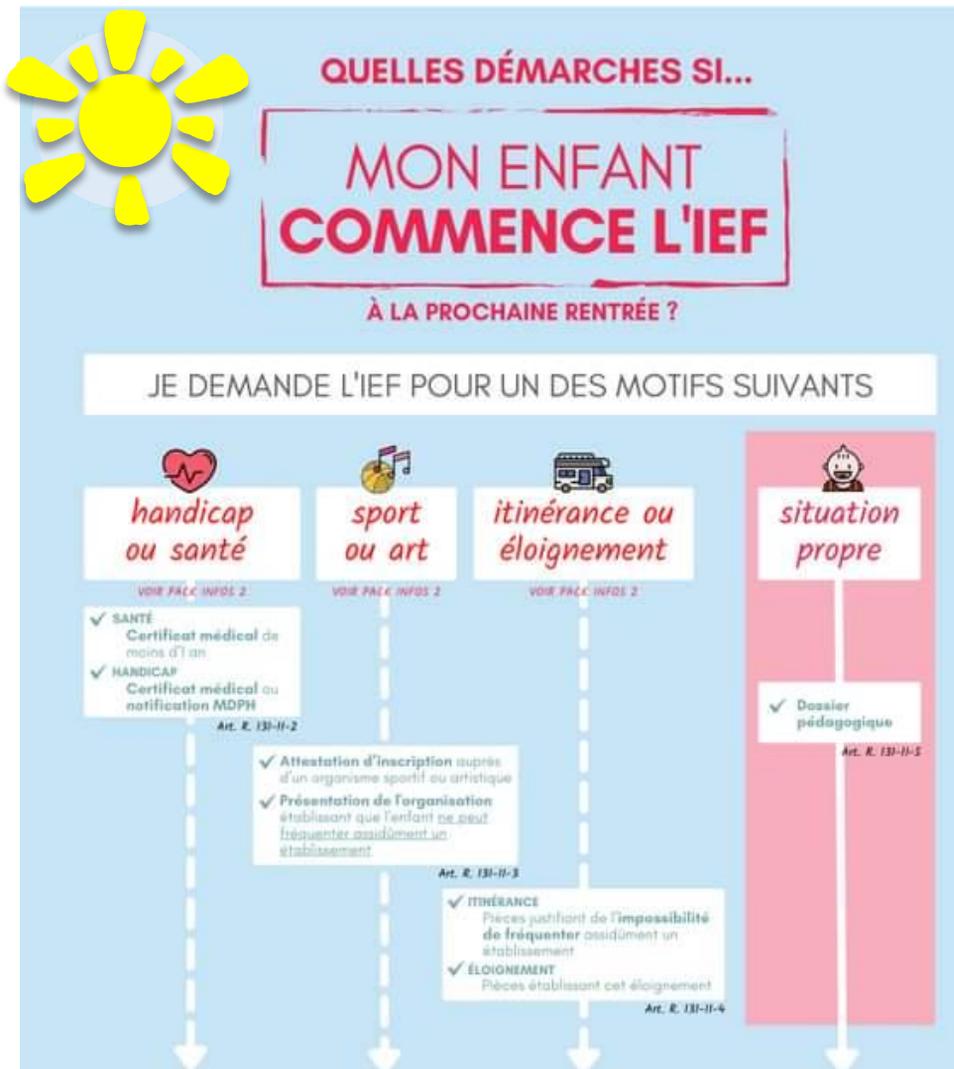


# Règlementation administrative

Infos, Procédure & Conseils



## 1 – Nouvelle réglementation en 2022 ?



**JE DEPOSE MA DEMANDE D'AUTORISATION**

**Entre le 1<sup>er</sup> MARS et le 31 MAI**

Avec le dossier infos ET le dossier pédagogique



# Règlementation administrative

Infos, Procédure & Conseils



## 2 – LE DOSSIER INFOS (art. R. 131-II-1)

- 1) Formulaire de **demande d'autorisation**
- 2) Document justifiant de l'**identité de l'enfant**
- 3) Document justifiant de l'**identité des responsables** de l'enfant
- 4) Document justifiant de leur **domicile**
- 5) Le cas échéant, document justifiant de l'identité de la ou les **personnes chargées d'instruire l'enfant** lorsqu'il ne s'agit pas des personnes responsables de l'enfant



## 3 – LE DOSSIER PEDAGOGIQUE (Art. R. 131-II-5)

- 1) Présentation écrite du **projet éducatif** comportant les éléments essentiels de l'enseignement et de la pédagogie adaptés aux capacités et au rythme d'apprentissage de l'enfant, à savoir notamment :
  - Description de la **démarche** et des **méthodes pédagogiques** mises en œuvre pour permettre à l'enfant d'acquérir les connaissances et les compétences dans chaque domaine de formation du socle commun de connaissance, de compétences et de culture.
  - **Ressources** et **supports éducatifs** utilisés
  - **Organisation du temps** de l'enfant (rythme et durée des activités)
  - Le cas échéant, identité de l'**organisme d'enseignement à distance** participant aux apprentissages de l'enfant et une description de la teneur de sa contribution.
- 2) Pièces justifiant de la **disponibilité** de la ou des personnes chargées d'instruire l'enfant
- 3) Copie du **diplôme du baccalauréat ou équivalent** (Français ou étranger) de la personne chargée d'instruire l'enfant.
- 4) Déclaration sur l'honneur de la ou des personnes chargées d'instruire l'enfant d'assurer cette **instruction majoritairement en langue française**.



# Règlementation administrative

Infos, Procédure & Conseils

## 4 – Quant et comment informer les administrations ?

Entre le 1<sup>er</sup> MARS et le 31 MAI

Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe,  
Parc d'activité de la Providence  
97183 Les Abymes

Le dossier  
doit être expédié en recommandé avec accusé de réception.

## 5 – Y-a-t-il des contrôles dans le cadre de l'IEF ?

Oui, il y a des contrôles :

- **1 fois par an, le rectorat** vous invite à faire un bilan avec votre/vos enfant(s). Un agent du service vient constater que les parents instructeurs mettent bien en place une instruction, physiquement et matériellement. Ils viennent constater l'évolution d'une année sur l'autre.

- **1 fois tout les deux ans**, la mairie vous rend visite pour observer l'environnement dans lequel votre/vos enfant(s) évolu-ent.



# Règlementation administrative

Infos, Procédure & Conseils



## 6 – Quelle est la réglementation pour les convocations au contrôle annuel ?

- **La convocation au contrôle annuel :**

Le rectorat vous transmet une convocation par courrier et/ou par mail afin de vous inviter au contrôle annuel de votre/vos enfant(s).

***Le délai entre la date d'émission de la convocation et le contrôle sont de 1 mois.***

- **Le lieu du contrôle annuel :**

Le rectorat peut proposer différents lieux pour effectuer le contrôle annuel. (en milieu scolaire, en milieu neutre, à domicile)

Si le lieux de contrôle ne vous convient pas, il est possible de formuler une demande de modification du lieux pour des raisons qui sont propres à la famille : rester dans l'environnement de l'enfant, qu'il ne perde pas ses moyens, sécuriser l'enfant ....

Le rectorat étudiera la demande et vous communiquera sa décision. Nous vous conseillons également d'adresser ce courrier en recommandé avec accusé de réception.

- **Le premier contrôle en I.E.F :**

Lorsque vous débutez l'I.E.F, le 1er contrôle de votre/vos enfant(s) sert à faire un "état des lieux" des connaissances qui servira de base pour les années suivantes.



# Règlementation administrative

Infos, Procédure & Conseils



## 7 – Comment montrer les évolutions et progrès de mon enfant au rectorat ?

Tout est en fonction de la méthode pédagogique choisie par la famille.

**En cours à distance**, l'ensemble du suivi, le travail fourni, et les contrôles réalisés fournissent généralement assez de matière.

**En I.E.F**, il est important de garder des traces de ce que vous réalisez avec votre/vos enfants.

Nous vous conseillons de créer un journal avec votre enfant. Prenez des photos, beaucoup de photos ! Imprimez et collez-les en ajoutant ses dessins, ses commentaires ...

Il est parfois plus explicite de montrer ce que fait un enfant sur une image plutôt que dans un cahier d'exercice.  
(par exemple : votre enfant à écrit un mot sur le sable, prenez vite une photo !!)

Ainsi, vous aurez l'illustration des progrès de votre/vos enfants !



# Organisation

## Infos & Conseils



### 1 – Doit-on organiser/aménager un espace dans la maison pour l'IEF ?

L'aménagement d'un lieu spécifique dans la maison n'est pas une obligation législative.

C'est en fonction de l'espace disponible et des besoins réels de votre/vos enfant(s).

**La loi n'impose pas un type d'aménagement particulier** car vous pouvez avoir plusieurs espaces dans votre maison pour l'instruction :

- la bibliothèque dans le salon,
- un bureau dans une chambre,
- un espace peinture à l'extérieur
- ...

Toutefois, les inspecteurs apprécient de constater qu'il y a des affiches aux murs, un espace de travail ou autres ...

ça leur permet de porter des appréciations plutôt positives.





# Organisation

Infos & Conseils



## 2 – La famille en I.E.F doit-elle absolument suivre un planning d'activités ?

- **Avec les cours à distance**, les enfants sont tenus de rendre des bilans. Il est donc nécessaire de s'appliquer à mettre en place des moments d'études avec votre/vos enfant(s) dans ce sens.
- **En I.E.F**, vous êtes libre d'organiser ou non un planning hebdomadaire, mensuel ... avec des activités régulières. Dans ce contexte, La loi n'impose pas une planification stricte, les familles sont libres de suivre et d'adapter le quotidien en fonction des besoins de leur enfant.

Toutefois, comme pour l'aménagement des espaces de travail, les inspecteurs aiment voir, même si cela reste succinct, un modèle de planification (par exemple : lundi matin : activité extérieur Après-midi : activités artistiques ... )

- **Les familles peuvent également déléguer la pédagogie** à une autre personne instructrice de leur choix (Cette personne ne doit pas elle-même faire l'école à la maison).



# Adhérer à 123 Soley



## Comment, quand, combien, pourquoi ?

### ○ Comment adhérer ? il n'y a rien de plus simple :

Vous avez deux possibilités :

- adhérer et régler votre cotisation en ligne ou
- télécharger le formulaire d'adhésion et régler lors d'une rencontre

**Retrouver les formulaires d'adhésions sur le site 123 soley**

<https://www.123soley-iefguadeloupe.com/adhesion>

### ○ Quand adhérer ?

Vous êtes libre d'intégrer l'association à tout moment dans l'année.

Toutefois, nous conseillons aux familles de prendre les adhésions au cours du mois d'août de chaque année (dernière quinzaine).

Les adhésions débutent en août pour la « non année scolaire ! »

### ○ Quel est le cout d'une adhésion ?

Les adhésions sont familiales :

- **Une adhésion de 35€ pour l'année et pour l'ensemble de la famille.**

### ○ Pourquoi adhérer ?

Adhérer à 123 Soley c'est avant tout intégrer le réseau I.E.F à part entière, afin d'être informé des nouveautés législatives, conseillé sur des sujets administratifs ou organisationnels, mais également de participer aux activités proposés par l'association, gratuitement ou à des tarifs préférentiels et de pouvoir communiquer sur vos expériences d'IEF-euses et IEF-eurs !



# Les partenaires



## *Noémie Doula*

**Services bienveillants** et accompagnements holistiques, de la périnatalité à la parentalité.

<https://www.noemiedoula.com/>



## *Chrystel LUCAS & TO BE MYSELF*

**Studio de création** et de webdesigns, **To Be Myself** accompagne également les porteurs de projets dans leurs démarches de création.

<https://www.tobemyself.fr/>

Chrystal quantum, chaine de conseils, méditations, soins ...

[Chaine YOUTUBE](#)



## *Ekolo, la boutique écologique*

Ekololo est une **boutique bio** spécialisée dans le **maternage et les produits écologiques** pour toute la famille situés en Guadeloupe.

<https://www.ekololo.com/>

*Vous souhaitez devenir partenaire ?*

Contactez nous par mail :

[asso123soley@gmail.com](mailto:asso123soley@gmail.com)



*A*pprendre – *G*randir – *I*nstruire – *E*veiller